



## **CTL DU 26 AVRIL:**

### **SUPPRESSION DE LA 5° BDV**

Cette suppression est prévue au 1 janvier 2017.

Elle résulte de la suppression d'un poste d'IDIVHC, et pas du tout d'une volonté de rationalisation du travail.

8 vérificateurs devront faire une demande au cours d'un mouvement spécifique en fin d'année pour se repositionner dans les 4 autres brigades. Bonne nouvelle, ils emporteront probablement leur secteur géographique dans leur bagage. Le Directeur du Pôle Fiscal a assuré qu'une attribution d'un dossier qui poserait un problème géographique pourrait être rediscutée.

Rien ne garantit la pérennité des actuels chefs de brigade, au delà de la suppression du poste d'IDIV.

Actuellement la DRFIP est bien positionnée en matière de CFE et souhaite le rester et faire ce qu'il faut pour.

D'où quand même quelques inquiétudes que les OS partagent sur la capacité d'un chef de brigade à apporter toujours autant de soutien à ses vérificateurs quand il aura 120 à 130 affaires à superviser.

Les solutions proposées nous laissent dubitatifs: allégement des tâches du chef de brigade ( qui les fera?), la transformation des VG en VP ou VS, l'aide apportée par un C ou un B (qu'on trouvera ou à l'heure ou il manque 27B et 17C dans le département), la création d'un poste de A au 1 septembre 2016.

Comme dans d'autres restructurations, la question de principe est actée, le fonctionnement détaillé est loin d'être maîtrisé.

NB: petite info qui va vous plaire: les vérificateurs n'ont pas un objectif de 13 vérifs par an!

